Déclaration conjointe des ministres des affaires étrangères d'Allemagne, d'Arabie saoudite, d'Egypte, des Etats-Unis d'Amérique, de France, de Jordanie et du Royaume-Uni, en faveur d'un réglement politique du conflit armé en Syrie, le 27 septembre.

2018-09-27

Nous, ministres des affaires étrangères d'Allemagne, d'Arabie saoudite, d'Egypte, des Etats-Unis d'Amérique, de France, de Jordanie et du Royaume-Uni, publions la déclaration ci-après en faveur de la réunion d'urgence d'une commission constitutionnelle à l'appui des efforts menés par les Nations unies pour parvenir à un règlement politique du conflit en Syrie sur la base de la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le conflit syrien s'éternise depuis plus de sept ans, au prix de centaines de milliers de morts et de millions de personnes déplacées de force à cause des violences, tant en Syrie même que hors de ses frontières. Il est urgent de mener une action diplomatique concertée et de faire preuve au niveau international de la volonté politique de mettre fin à ce conflit. Il n'existe pas de solution militaire à la guerre ni d'autre possibilité qu'une solution politique. Nous affirmons dans les termes les plus fermes que ceux qui recherchent une solution militaire ne réussiront qu'à accroître le risque d'une escalade dangereuse et d'une extension de la crise qui embraserait toute la région et au-delà. Il est donc impératif de faire avancer une solution politique conforme à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies.

À cet effet, nous appelons les Nations unies et le Bureau de l'envoyé spécial pour la Syrie à réunir aussitôt que possible une commission constitutionnelle crédible et ouverte à tous qui engagera les travaux de rédaction d'une nouvelle Constitution syrienne et établira les bases d'élections libres et régulières se déroulant sous la supervision des Nations unies et dans un climat de sécurité et de neutralité, auxquelles tous les Syriens inscrits, y compris ceux de la diaspora, auront le droit de participer. Nous invitons instamment l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie à faire rapport au Conseil de sécurité des progrès qu'il aura accomplis, le 31 octobre au plus tard.

Nous soulignons que le Bureau de l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie a été chargé par le Secrétaire général et le Conseil de sécurité, en termes clairement énoncés, d'aller de l'avant en vue de réunir une commission constitutionnelle, et nous encourageons

tous les camps à faire en sorte que les parties syriennes se montrent prêtes à participer de manière substantielle aux travaux de cette commission lorsqu'elle se sera réunie.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 1er octobre 2018

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/206772-declaration-conjointe-des-ministres-des-affaires-etrangeres-dallemagne